

Département
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la
Communauté en exercice :
44
EFFECTIF LEGAL : 44

**Certifié affiché à la
porte de la Maison de
la Communauté
Le 7 octobre 2020
Convocation faite
Le 23 septembre 2020**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 29 septembre 2020

L'an deux mil vingt, et le mardi vingt-neuf septembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle polyvalente d'AUBRIVES, en session ordinaire de 2020, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M^{mes} Virginie ROGISSART (jusqu'au point 2020-09-229), Valérie D'AMARIO (représentant M^{me} Virginie ROGISSART à partir du point 2020-09-230), MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, MM. Éric GUERINY, Robert ITUCCI, M^{mes} Angélique WAUTOT, Jennifer PECHEUX, Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Julien VERGÉ, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{mes} Brigitte DUMON, Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, M^{me} Laetitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : M^{me} Virginie ROGISSART (à partir du point 2020-09-230, représentée par M^{me} Virginie D'AMARIO), MM. Claude WALLENDORFF (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE), Gérard DELATTE (pouvoir à M. Robert ITUCCI), M^{me} Amélia MOUSSAOUI, M. Jean GUION (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), M^{me} Lisbeth DE BARROS (pouvoir à M^{me} Brigitte DUMON).

M. Jean-Pol DEVRESSE, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

OBJET :

**2020-09-213 Retour sur la composition de la Commission Petite
Enfance, suite aux propositions des communes**

Vu la délibération n° 2020-07-129 du 27 juillet 2020, décidant la création de 12 Commissions thématiques,

Vu les délibérations n° 2020-07-131 du 27 juillet 2020, et n° 2020-09-182 du 09 septembre 2020, désignant les élus siégeant au sein de la Commission Petite Enfance,

Considérant le propos introductif du Président lors du Conseil du 27 juillet 2020, ouvrant la possibilité aux différentes communes de proposer des élus pour participer à cette Commission,

Considérant, les différentes demandes des élus pour participer à cette Commission,

Considérant l'avis du Bureau Communautaire en date du 23 septembre 2020,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **décide** de ne pas voter la nomination des membres de la Commission Petite Enfance à bulletin secret,

* **décide** de proclamer les Conseillers Municipaux suivants membres de la Commission Petite Enfance :

FOISCHES :

M. Damien ROBINET

REVIN :

M^{me} Natalina LAYGUE

Pour extrait conforme
Le Président

Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by a series of loops and a vertical stroke, likely representing the name Bernard DEKENS.